

REPARTITION DU PERSONNEL

R.A.S.E.D Beaune

Année scolaire 2020-21

Antenne Peupliers

PSYCHOLOGUE Education Nationale

Mme Dominique BAUDEMONT

06.70.95.65.18

Enseignants spécialisés (MAITRES E)

Mme Dominique Giboulot

Dominique.Giboulot@ac-dijon.fr

Mme Laurence CHOTEAU

Laurence.Choteau@ac-dijon.fr

M. Sébastien JARRIGE

Sebastien.Jarrige@ac-dijon.fr

Antenne Blanches Fleurs

raised-blanches-fleurs@ac-dijon.fr

PSYCHOLOGUE Education Nationale

Mme Isabelle Stephant

Isabelle.Stephant@ac-dijon.fr

Enseignants spécialisés (MAITRES E)

Céline Tramaille

Céline.Tramaille@ac-dijon.fr

Carine POISSENOT

Carine.Poissonot@ac-dijon.fr

Qu'est-ce qu'un R.A.S.E.D ?

Un R.A.S.E.D est un Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté. Cette structure est placée sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription.

Il intervient dans les écoles maternelles et élémentaires auprès des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation au milieu scolaire. Il travaille auprès des enseignants, des parents et de tout partenaire intervenant auprès de l'enfant.

Le R.A.S.E.D. répond aux demandes d'aide provenant de l'école ou des parents.

Les propositions d'intervention sont examinées, en concertation avec les parents de l'enfant concerné, avec le maître et les membres du R.A.S.E.D.

Il participe aux équipes éducatives et conseils de cycles afin d'élaborer des propositions d'aide. Le dossier de chaque enfant, construit dans le cadre du R.A.S.E.D., est assuré de rester confidentiel.

Pour les élèves qui ne relèvent pas de l'action du R.A.S.E.D., des solutions faisant appel à des structures extérieures à l'école peuvent être étudiées.

Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

2020 – 2021

R.A.S.E.D

Beaune

*Antenne Peupliers
Ecole des Peupliers
Avenue Gaston Roupnel
21200 Beaune
03.80.22.07.84*

*Antenne Blanches Fleurs
Ecole des Blanches Fleurs
Impasse des Chilènes
21200 Beaune
03.80.22.72.04*

PSYCHOLOGUE

La psychologue intervient en direction des enfants et de leur famille, des enseignants, à leur demande.

Objectifs : Favoriser l'émergence du désir d'apprendre et aider l'enfant à s'investir dans la scolarité.

Comment ?

La psychologue réalise des investigations psychologiques pour analyser les difficultés de l'enfant et choisir les aides adaptées en proposant des entretiens aux maîtres et aux parents.

En outre, elle remplit des missions d'expertise auprès de la CDOEA et de la MDPH pour les orientations en SEGPA et classes spécialisées (ULIS, IME, ...) et participe aux équipes de suivi de scolarisation pour les enfants handicapés.

Le conseil de cycle est un temps de synthèse où les difficultés des élèves peuvent être analysées avec le RASED.

N'hésitez pas à nous prévenir suffisamment à l'avance si notre présence peut vous aider.

MAITRE E

Il s'adresse aux élèves qui manifestent des difficultés persistantes d'apprentissage et de compréhension.

Objectifs

– Faire progresser l'élève dans les savoirs et les compétences en référence aux programmes.

– L'aider à maîtriser ses attitudes et ses méthodes de travail pour lui faire prendre conscience de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite.

Comment ?

Par une aide individuelle ou en petit groupe plusieurs fois par semaine, pendant le temps scolaire.

Les parents sont informés de l'aide et des entretiens sont prévus régulièrement.

Mise en œuvre des aides aux élèves en difficultés à l'école :

Analyse des difficultés des enfants :
Maître de la classe/équipe de cycle.



Aide en classe et/ou aide personnalisée.



Si les difficultés persistent :
Information à la famille par le maître
Demande d'aide écrite au RASED (*formulaire type*)



Précision de la demande :
Entretien maître/RASED.



Intervention du RASED
Rencontre avec l'enfant.



Projet d'aide
à dominante
pédagogique
*Information
aux parents*



Intervention
de la
psychologue
*Autorisation
des parents*



Orientation éventuelle vers une aide extérieure

L'aide fait l'objet d'une évaluation et de réajustements réguliers, en concertation avec l'enseignant.

Numéros utiles

CAMSP : 10 rue du Faubourg Saint-Nicolas, 21200 Beaune
Téléphone : 03 80 22 30 70

CMPP : 8 avenue Guigone de Salins, 21200 Beaune
Téléphone : 03 80 25 02 73

Psychiatrie de l'enfance et de l'adolescent – centre Arlequin : 2 rue Henri Dunant, 21200 Beaune
Téléphone : 03 80 25 02 87

Centre de guidance : rue Jean Belin, 21200 Beaune
Téléphone : 03 80 24 45 31

Enseignante référente ASH (Beaune) – Béatrice JACOB
Collège Monge : 97 rue des Blanches Fleurs, BP 40209 – 21206 Beaune Cedex
Téléphone : 06 79 31 73 56
Mél. : ce.referentash21-beaune@ac-dijon.fr

Référente Dijon ASH 1 (Bligny sur Ouche) – Fabienne MENIGOT
Collège Jean-Philippe Rameau, 70 avenue du lac, 21000 Dijon
Téléphone : 06 37 30 39 61
Mél. : ce.referentash21-ash1@ac-dijon.fr